

Pièce complémentaire : accès et voiries à la Notice de Présentation PC04 de la Demande de PC n°01923418A0003

Pistes d'exploitation :

La création des pistes nécessitera un décaissement d'environ 30 cm. Les remblais utilisés seront de type inertes (GNT 0/100, GNT 0/80, GNT 0/60, GNT 0/31.5). Les pistes et voies d'accès résisteront à l'érosion de fortes pluies pendant toute la durée de l'exploitation de la Centrale Photovoltaïque. Pour ce faire, les pistes auront une faible pente (environ 2%) de façon à permettre l'écoulement des eaux, sans abîmer la piste, et être équipées de fossés et de buses de traversée lorsque cela s'avère nécessaire et après avis du Maître d'Œuvre.

Les remblais utilisés pour la finition des pistes seront de couleur grise. Leur couleur finale dépendra des matériaux utilisés par le prestataire réalisant les pistes avec l'utilisation de matériaux provenant d'une carrière locale. Il n'est pas possible à l'heure actuelle de connaître le RAL précis des matériaux qui seront utilisés.

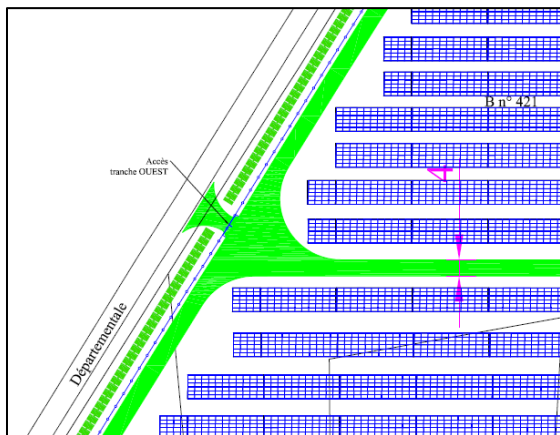


Exemple de rendu de piste sur une centrale en Corrèze (source : ENGIE PV ETANG BERTRAND)

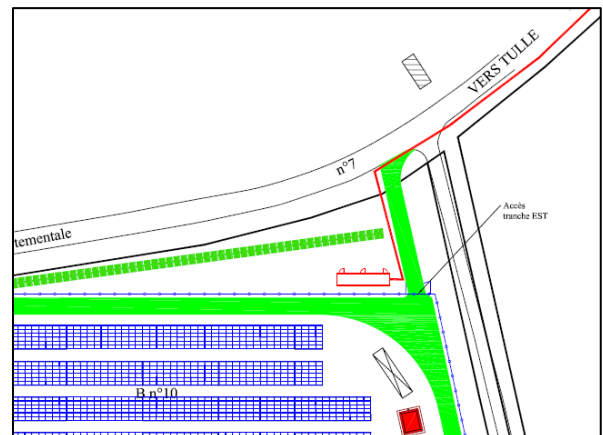
Accès :

Deux accès seront créés permettant l'accès à la centrale depuis la RD07. Les matériaux utilisés pour les pistes d'accès seront les mêmes que ceux utilisés pour les pistes.

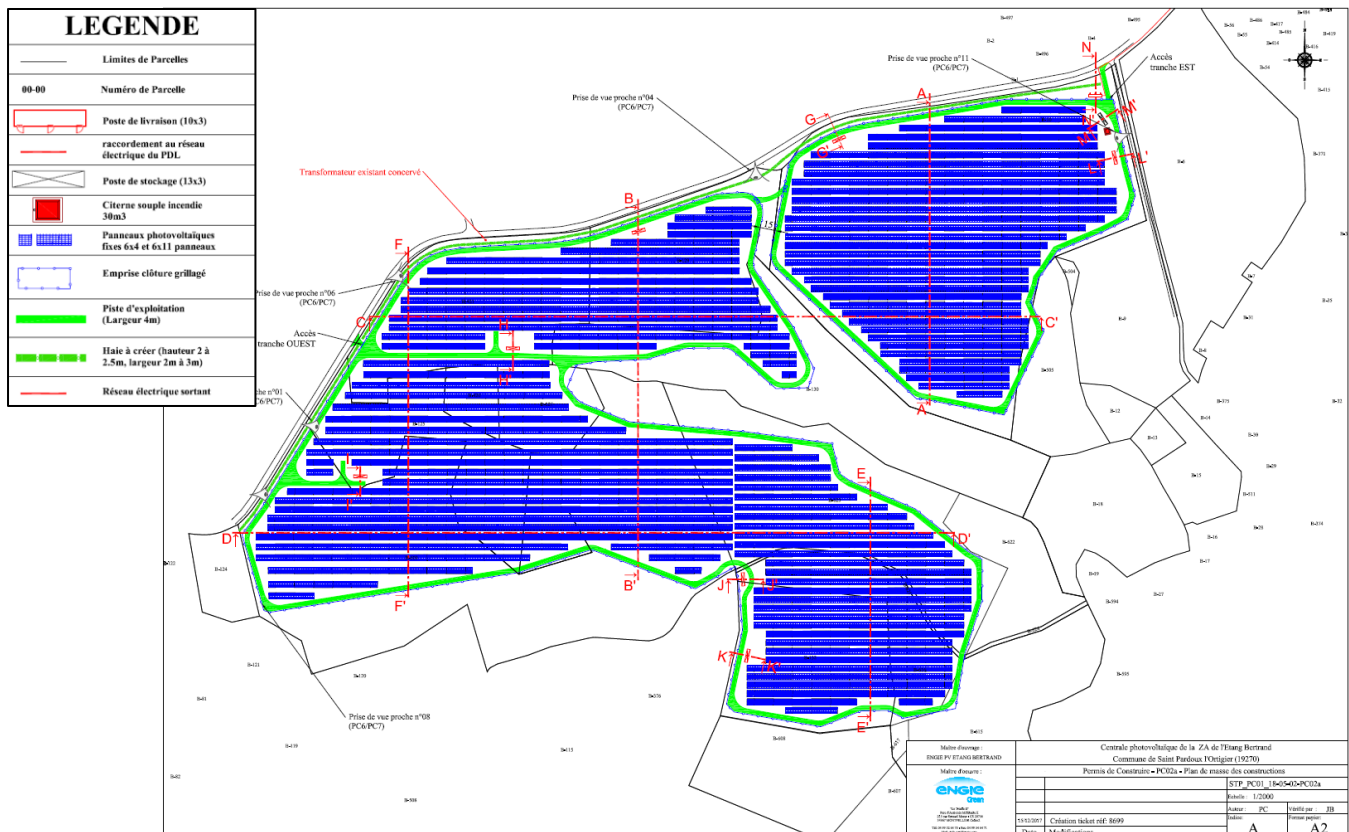
la haie à créer sera interrompue au niveau des accès.



Zoom sur l'accès Ouest



Zoom sur l'accès Est



Démarcation entre la route et le terrain :

Les talus seront légèrement rabaissés au niveau des accès afin de permettre une continuité entre la route et le parc photovoltaïque.

Un busage sera créé au niveau des fossés entre la route et le site afin de conserver les voies d'écoulement hydraulique existantes.



Vue de la topographie entre la route départementale et la bordure du site (source : ENGIE PV ETANG BERTRAND)